

GUIDE À L'INTENTION DES DIRECTEURS DE NUMÉROS THÉMATIQUES

La rédaction de la revue *Recherches amérindiennes au Québec* a préparé ce guide afin de vous faciliter la tâche en tant que responsable de numéro thématique. Vous y trouverez un énoncé des différentes étapes, les critères rédactionnels, ainsi que les responsabilités de chacun des acteurs concernés dans l'élaboration d'un numéro.

Étape 1 – Intention de projet. Si vous souhaitez assumer la responsabilité d'un numéro thématique, vous devez, dans un premier temps, soumettre un résumé du thème proposé au Comité de rédaction de la revue. Le Comité se réunit au moins deux fois par année, à l'automne et au printemps, et les propositions y sont étudiées et éventuellement approuvées. L'approbation du Comité de rédaction est une étape essentielle.

À cette étape de l'**intention de projet**, vous êtes invités à soumettre par courriel un **résumé** de quelques pages précisant le **thème**, son **originalité** et son **apport** à la réflexion en sciences humaines et sociales, la **liste des auteurs** pressentis et un **bref commentaire sur la façon dont chacun contribue** au développement de la thématique.

Étape 2 – Soumission du projet complet. À la suite de l'approbation de l'intention de projet par le Comité de rédaction, vous recevrez de la part de la rédaction une invitation à soumettre un projet complet ainsi que les politiques éditoriales et les directives pour les auteurs.

VOTRE PROJET COMPLET DEVRA COMPRENDRE :

- Le titre du numéro et l'identification des responsables ;
- Un argumentaire de 4 à 5 pages;
- la justification de l'intérêt et de l'originalité du thème dans le champ des études autochtones;
- les auteurs ayant confirmé leur participation et ceux pressentis ;
- les titres et résumés français et anglais des articles.

Dans un premier temps, vous devrez acheminer l'intention approuvée aux auteurs afin de solliciter leur participation. Vous les informerez alors des normes éditoriales, en incluant dans votre envoi le document préparé à cette fin.

Nous vous suggérons de prévoir **entre 6 et 10 articles pour votre numéro** en retenant cependant que tous les articles proposés ne seront pas obligatoirement acceptés. **Chaque article**, y compris les notes, les figures et les ouvrages cités, **ne doit PAS dépasser 8000 mots. Il incombe aux responsables de respecter cette limite**, faute de quoi la rédaction se réserve le droit de réduire les textes sans consulter les responsables ni les auteurs.

Il faut un minimum de **SEPT articles** pour constituer un numéro thématique ; des articles hors thème sont alors ajoutés, à la discrétion de la rédaction si ce nombre minimal n'est pas atteint. **Les restrictions budgétaires limitent à DEUX la traduction des articles soumis en langue étrangère** dans un numéro. Des solutions alternatives doivent alors être trouvées par les responsables et les auteurs (un partage des frais, par exemple).

En plus des articles scientifiques, vous pouvez aussi inclure un maximum de **deux notes de recherche, une note critique, un guide bibliographique et des comptes rendus d'ouvrages portant sur le thème**. Si les articles se limitent à **8000 mots** chacun (**notes et bibliographie incluses**), les **notes de recherche** sont plus courtes (**4 500 mots** environ) et les **comptes rendus** entre **1000-1500 mots maximum**. La rédaction peut vous signaler des ouvrages qui se rapportent à votre thème ; il vous appartient de l'informer de ceux que vous souhaitez voir recensés et d'identifier d'éventuels lecteurs.

Une fois le projet complet envoyé à la rédaction, il est examiné à son tour par le Comité de rédaction, qui vérifie que les éléments d'amélioration demandés sont bien présents et qu'ils satisfont les exigences de qualité de la revue *Recherches amérindiennes au Québec*.

Étape 3 – Acceptation du projet complet

Si le projet est accepté, vous recevez alors un courriel officiel à cet égard, accompagné d'une lettre PDF confirmant cette acceptation. Veuillez noter que même à cette étape, la rédaction peut vous demander de faire quelques ajustements au projet.

Vous communiquez alors la date limite de réception des textes aux auteurs.

Étape 4 – Réception des textes. En tant que responsable, vous lisez les textes des auteurs, et, en même temps que la conformité au contenu du projet, vous vérifiez que le protocole de rédaction a été respecté (**longueur des textes, notes de bas de page, style de présentation des ouvrages cités en fin de texte, résumé en français, résumé en anglais, titre anglais, CINQ mots clés français, CINQ mots clés anglais**). Vous transmettez alors à la rédaction, en même temps que les articles conformes, les **coordonnées professionnelles complètes** des auteurs qui ont accepté votre invitation (**courriel, téléphone et adresse postale de l'institution d'affiliation**). Les auteurs reçoivent un accusé réception leur signalant que leur texte est maintenant en cours d'évaluation.

Il est important de souligner que **les textes des auteurs pressentis ne seront pas automatiquement publiés**.

Les communications se font directement entre vous et la rédaction pour la gestion du projet de numéro. **La rédaction vous envoie régulièrement un état des lieux tout au long de la préparation du numéro.** Afin de faciliter les communications et le travail, nous souhaitons demeurer en contact avec **un seul interlocuteur** dans le cas où il y aurait une codirection.

Étape 5 – Évaluation des textes. Une fois les textes parvenus à la rédaction, celle-ci contacte directement les auteurs pour le suivi des textes. Elle peut vous mettre en c.c. de ses communications au besoin.

Nous vous demandons de nous suggérer **plusieurs évaluateurs potentiels (deux au moins)** pour chaque texte, en tenant compte du fait que nous pouvons difficilement demander deux évaluations à un même lecteur. Le comité de rédaction pourra en tenir compte ou bien faire appel à d'autres évaluateurs, car c'est le comité de rédaction qui supervise le processus d'évaluation. Les textes seront évalués par au moins deux lecteurs externes. La décision finale appartient au Comité de rédaction (incluant le directeur).

En cas de rapports contradictoires de la part de ces deux lecteurs externes, le Comité aura recours à une troisième évaluation. À défaut d'entente entre les membres du comité de rédaction suite à la réception des évaluations divergentes, un sous-comité de trois personnes (issues du Comité de rédaction) sera alors formé et celui-ci prendra une décision finale après avoir examiné et relu toutes les évaluations externes et les avis du Comité de rédaction.

Les rapports des lecteurs externes sont acheminés aux auteurs, avec des recommandations de modifications à

apporter, ainsi qu'une **date d'échéance** pour la réception de la **version finale**.

Vous êtes mis en c.c. du rapport d'évaluation. Les versions finales doivent parvenir directement à la rédaction.

En cas de révisions majeures à apporter sur le texte, la rédaction se réserve le droit de le faire réévaluer par un lecteur externe. Vous en êtes alors notifié.

Étape 6 – Acceptation des textes. Une fois la version finale reçue, elle doit être **approuvée** par la rédaction avant que l'auteur puisse recevoir un PDF de promesse de publication.

Une fois les versions finales approuvées et complétées (bibliographie vérifiée par la rédaction), vous recevez l'ensemble de ces versions finales complétées pour rédiger votre introduction du numéro.

Calendrier de production. Il est important de respecter le calendrier établi lors de l'acceptation du numéro afin d'éviter les retards. La rédaction **doit** recevoir tous les articles à évaluer **12 mois** avant la sortie du numéro.

Révision linguistique. La rédaction assume la révision linguistique et éditoriale au besoin. **L'accord des auteurs sera sollicité uniquement dans le cas de modifications majeures.** Les auteurs devront intégrer les corrections de la première révision linguistique et la rédaction veillera à l'intégration des corrections de la deuxième lecture.

Indexation. La rédaction s'assure de l'indexation de la revue dans des répertoires et des banques informatiques internationales. Ces banques et ces répertoires indexent les articles sur la base des résumés et plusieurs exigent **5 à 8 mots clés**. **Les auteurs** doivent donc porter une attention particulière à la rédaction des **résumés, en français et en anglais**, qui devraient compter entre **150 et 200 mots**. **C'est vous, à titre de responsable du numéro, qui devez vous assurer de leur qualité.** La rédaction peut, le cas échéant, en assurer la traduction en anglais alors que la traduction en espagnol est assumée par la rédaction.

Une fois le numéro paru, chaque auteur en recevra un exemplaire, le tiré à part de son texte par PDF et une attestation de publication pour ses dossiers. Une publicité du numéro est aussi jointe afin que les auteurs puissent la faire circuler dans leurs réseaux.

La rédaction vous remercie chaleureusement pour les services rendus à la diffusion des connaissances scientifiques à laquelle la revue *Recherches amérindiennes au Québec* veut contribuer **avec professionnalisme et compétence**.

Le Comité de rédaction
[mai 2014]